



Nouvelles du conseil du 26 septembre 2022

Après sa journée sportive « glisse », l'école reconnaissante

Par les voix unanimes de sa direction, de son corps enseignant et de ses élèves, l'Ecole primaire adresse de chaleureux remerciements aux divers organismes qui ont apporté une aide bienvenue à sa récente journée sportive sur le thème « glisse ». Cette journée, organisée autour des infrastructures ad hoc de la rue des Prés, a permis aux écoliers de s'adonner à des engins roulants actuels, cycles divers, rollers, skateboard et dérivés. La manifestation s'est déroulée parfaitement, dans une excellente ambiance, et les élèves y ont pris énormément de plaisir. Organisateur et participants adressent dès lors leur reconnaissance aux entreprises Clientis Caisse d'Epargne Courtelary et Chocolats Camille Bloch pour leur soutien apprécié, ainsi qu'à la Municipalité qui a mis gracieusement à disposition les infrastructures et a ordonné la fermeture de la rue au trafic durant toute la journée, ce qui a permis à l'école d'installer ses divers postes tout autour du complexe Prés 5.

La Municipalité lance 542 invitations

Renvoyée l'an passé pour raison de pandémie, la traditionnelle réception quinquennale des nouveaux habitants aura lieu cet automne, le vendredi 28 octobre précisément. Des invitations écrites ont été adressées aux 542 personnes qui se sont établies dans la commune depuis 2017, date de la dernière réception en date. A tous ces habitantes et habitants, il est rappelé ici que leur réponse à l'invitation est attendue jusqu'à la mi-octobre. En sus d'un sympathique et copieux apéritif dînatoire, cette soirée permettra aux invités de faire connaissance avec les autorités locales et les services communaux, mais également de découvrir le riche tissu associatif local. Pas moins de 19 sociétés sportives et culturelles de Sonceboz-Sombeval ont en effet été invitées à venir se présenter à cette occasion.

Un nouveau système de timbrage dès 2023

Le Conseil municipal a décidé de changer l'installation de timbrage utilisée pour le comptage des heures de travail du personnel communal, laquelle est devenue vétuste. Il a libéré dans ce sens un crédit de 13 500 francs, qui servira à acquérir et installer un système moderne, commandé auprès de notre partenaire informatique. Des cartes utilisées actuellement, et dont le contenu doit ensuite être relevé manuellement, nous passerons à un système numérique dont le contenu sera automatiquement enregistré en temps réel, et permettant à certains employés de consigner leurs données par smartphone. Avec sa mise en place pour le 1^{er} janvier 2023, le nouveau système induira une réelle efficacité dans la gestion des horaires de travail de la trentaine de membres du personnel communal actuel.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Des tirs de nuit en octobre

Les autorités municipales ont accordé à la société de tir La Vignerole l'autorisation d'organiser à nouveau cette année ses traditionnelles sessions automnales de tir nocturne. Ces tirs sont programmés le mardi 11 octobre de 19 h à 23 h, ainsi que le vendredi 21, le vendredi 28 et le samedi 29 octobre, de 19 h à minuit. Très courue, cette compétition particulière a déjà fait l'objet cet automne de 180 inscriptions, pour un tir à 25 mètres qui clôturera la saison du stand extérieur. Le site de La Vignerole sera effectivement fermé ensuite jusqu'au printemps. Les organisateurs installeront des panneaux de signalisation et d'information dans le village et par avance, ils remercient chaleureusement la population de la compréhension dont elle fera preuve durant les soirées du concours.

Illuminations de fin d'année : une décision et des études

Le Conseil municipal se penche depuis quelque temps sur les économies d'énergie électrique encore possibles dans la commune et a examiné dans cette optique toute la question de l'éclairage public, habituel et en période de Fêtes.

Un calendrier plus modeste

Ainsi l'Exécutif a-t-il décidé que le calendrier de l'Avent géant, désigné aussi par « Fenêtres de l'Avent », obtiendra bel et bien son soutien cette année. En revanche, il recommande chaleureusement aux participants d'illuminer leur réalisation uniquement le jour même de son ouverture, donc chacun à la date qui lui est réservée. Il va de soi que si une manifestation particulière est organisée, avec visite des créations, toutes les fenêtres seront éclairées simultanément à cette occasion.

Optimisation à l'étude

Parallèlement, le conseiller municipal Danijel Stanojevic, en charge notamment de l'énergie, étudie en détails toutes les possibilités techniques et autres d'optimiser encore l'éclairage public. Diverses entreprises spécialisées lui présentent leurs nouvelles propositions dans ce domaine en constante évolution. Une fois le tour de la question achevé, l'Exécutif prendra d'éventuelles mesures, sur proposition de Danijel Stanojevic. Il décidera en particulier ce qu'il adviendra cette fin d'année des illuminations de Noël, lesquelles sont liées directement aux candélabres publics. D'ici la fin octobre, les élus décideront notamment si ces décors demeureront allumés durant toute la nuit ou non.



En ce début d'automne, les autorités étudient attentivement la question de l'éclairage public, notamment durant les Fêtes



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Une paille...

Sur cette question, les autorités soulignent leur conviction, quant à la nécessité de réaliser toutes les économies d'énergie possibles. Elles rappellent cependant qu'à Sonceboz-Sombeval ont été fournis déjà de très sérieux efforts dans le domaine de l'éclairage public (lequel représente, en Suisse, 0,7 pour cent de la consommation d'énergie électrique). En chiffres : jusqu'en 2014, notre Commune consommait 137 000 kWh annuellement pour son éclairage ; depuis 2016, elle n'en utilise plus que 52 000 kWh. Entre temps, nous avons procédé rappelons-le au remplacement de la grande majorité des candélabres, qui sont aujourd'hui munis d'installations LED et de modules diminuant automatiquement la luminosité entre minuit et 5 h 30.